

Taux de chômage localisés trimestriels : la hausse s'accroît depuis le quatrième trimestre 2008

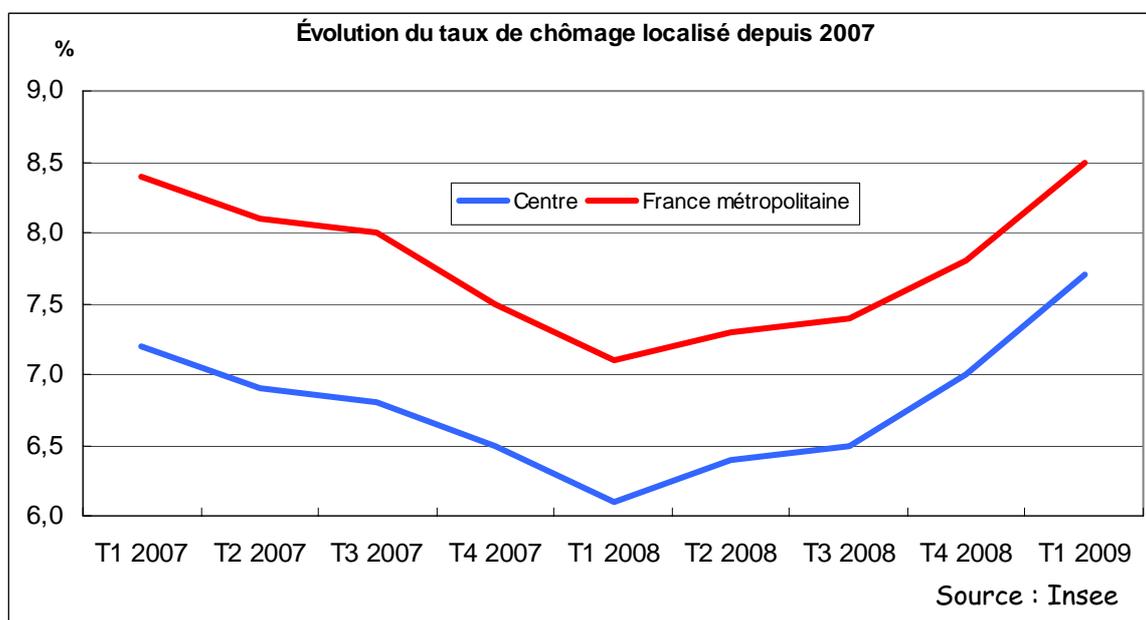
Le taux de chômage en région Centre atteint 7,7 % au premier trimestre 2009. Il a progressé de 1,6 point depuis un an. Cette hausse est supérieure à celle observée en France métropolitaine, l'écart passant de 1 point au premier trimestre 2008 à 0,8 point un an après. Au premier trimestre 2009, la région Centre se situe au 5^e rang des régions françaises ayant le plus faible taux de chômage. Les taux de chômage des départements de la région se resserrent. Sur les cinq derniers trimestres, toutes les zones d'emploi subissent une hausse de ce taux et l'écart entre les extrêmes s'accroît.

Pascal BOULIN

Du début de l'année 2007 jusqu'au premier trimestre 2008, le taux de chômage localisé (en moyenne trimestrielle et corrigé des variations saisonnières) de la région Centre n'a cessé de diminuer, pour passer de 7,2 % à 6,1 %. Depuis, il est reparti à la hausse en raison des nombreuses suppressions d'emplois survenues depuis le deuxième trimestre 2008. En lien avec la crise, le premier trimestre 2009 enregistre une dégradation importante avec une hausse de 0,7 point par rapport au trimestre précédent, soit 7,7 %.

Le taux de chômage de la région Centre se rapproche de celui de la métropole mais reste toujours inférieur

Le taux de chômage régional reste toujours plus faible que celui de la France, pourtant, l'écart tend à se réduire, passant de 1,2 à 0,8 point sur l'ensemble de cette période.



La région Centre se situe désormais au 5^e rang des régions françaises, ex-æquo avec l'Alsace. La première place revient à la Bretagne et au Limousin avec 7,2 %, qui devancent l'Île-de-France. Au 4^e rang au premier trimestre 2007, le Centre a perdu une place au profit de l'Île-de-France qui a moins pâti de la hausse générale du chômage depuis le deuxième trimestre 2008.

Les départements les plus épargnés par le chômage avant la crise sont les plus touchés

Les écarts entre les six départements du Centre se sont resserrés depuis le début de l'année 2008 et les chiffres départementaux se rapprochent de la moyenne régionale. En effet, l'écart entre le premier département et le dernier était de 1,1 point début 2008, il se réduit à 0,7 point au premier trimestre 2009. Les départements dont les taux de chômage, début 2008, étaient les plus faibles, l'Indre, le Loiret, le Loir-et-Cher, l'Eure-et-Loir, enregistrent les plus fortes hausses. La crise a moins pénalisé les départements qui étaient déjà les plus touchés par le chômage. Ainsi, le Cher et l'Indre-et-Loire connaissent une hausse de leurs taux de chômage plus faible que la région et inférieure ou égale à la progression nationale.

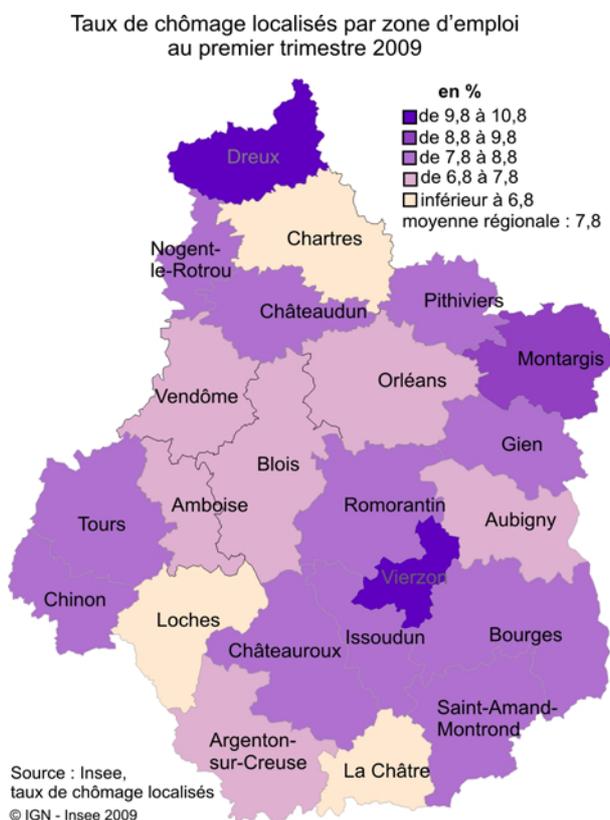
Évolution des taux de chômage localisés entre 2008 et 2009 dans le Centre

Départements	1er trimestre 2008 (%)	1er trimestre 2009 (%)	Évolution (points)
Cher	6,8	8,2	1,4
Eure-et-Loir	6,2	7,9	1,7
Indre	5,7	7,6	1,9
Indre-et-Loire	6,3	7,6	1,3
Loir-et-Cher	6,0	7,8	1,8
Loiret	5,9	7,5	1,6
Centre	6,1	7,7	1,6
France métropolitaine	7,1	8,5	1,4

Source : Insee

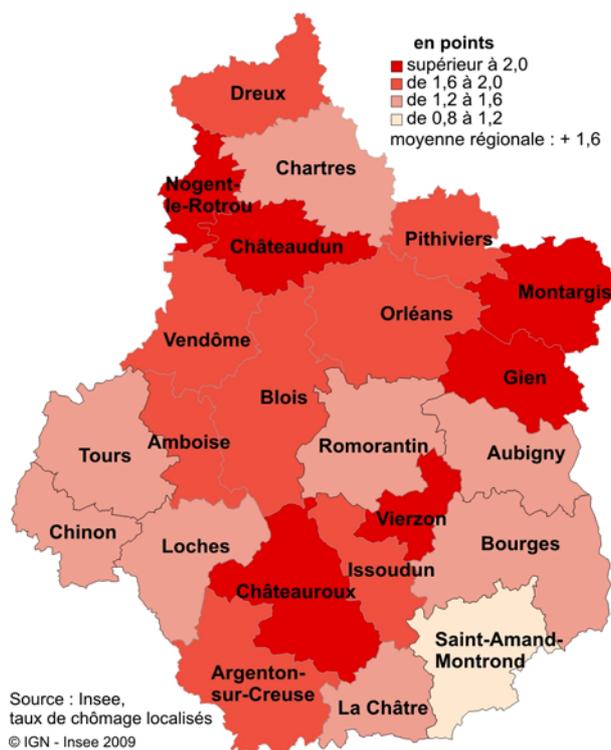
Les zones d'emploi de Dreux, Vierzon et Montargis restent les plus pénalisées

Comme les départements, toutes les zones d'emploi ont subi depuis un an une hausse de leur taux de chômage. Sur les 23 zones d'emploi de la région Centre, 14 détiennent un taux supérieur ou égal à la moyenne régionale. Les cinq zones les moins touchées au premier trimestre 2009 sont les mêmes qu'au début 2008. Il s'agit de La Châtre, Chartres, Loches, Argenton-sur-Creuse et Orléans. à l'opposé, les trois les plus touchées par le chômage demeurent également les mêmes, à savoir, Montargis, Vierzon et Dreux.



Le resserrement des taux de chômage observé entre les départements extrêmes ne se vérifie pas pour les zones d'emploi. L'écart entre les zones d'emploi de Dreux et de La Châtre était au premier trimestre 2008 de 4,3 points et atteint désormais 4,6 points. Contrairement aux départements, ce ne sont pas les zones d'emploi les moins touchées qui voient leur situation se dégrader le plus. Par contre, celles où le taux de chômage est élevé connaissent en général des évolutions supérieures à la région. La hausse relativement faible du département du Cher résulte d'évolutions contrastées à l'échelon des zones d'emploi. Ainsi, sur les quatre zones d'emploi du département, seule celle de Vierzon enregistre une hausse supérieure à l'évolution régionale (+ 2,2 points) alors que celles de Saint-Amand-Montrond et de Bourges connaissent les plus faibles évolutions de la région. Dans l'Indre-et-Loire, les zones d'emploi ont toutes une évolution inférieure ou égale à celle de la région.

Évolution des taux de chômage localisés des zones d'emploi entre les premiers trimestres 2008 et 2009



Pour comprendre ces résultats

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (personnes en emploi plus les chômeurs).

Localisation du chômage : la taille de l'échantillon de l'enquête Emploi en continu ne permet pas de procéder à des estimations départementales ou régionales. La ventilation du chômage BIT national par département utilise alors les séries de DEFM départementales pour localiser le chômage. On en déduit ainsi des taux de chômage localisés. Les demandeurs d'emploi retenus sont les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, sans activité salariée ou non salariée et tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. En effet, ce sont ces catégories qui se rapprochent conceptuellement le plus de la notion de chômage BIT. D'ailleurs, la comparaison de la structure régionale des DEFM et du chômage déclaré au recensement de la population tend à confirmer la validité de la méthode adoptée.

Changements méthodologiques : dans la lignée des changements majeurs intervenus sur les données nationales, les nouvelles séries de taux de chômage localisés (régionaux et départementaux) s'appuient désormais sur l'interprétation européenne du concept de chômage au sens du BIT. Par ailleurs, les calculs sont effectués en moyenne trimestrielle ainsi qu'en moyenne annuelle, en synthétisant les informations de l'enquête Emploi en continu (notion de chômage BIT) et celles du Pôle Emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois ou DEFM (notion de chômage répertorié). Ainsi, pour les estimations régionales et départementales, la dénomination "taux de chômage localisés" remplace celle de "chômage au sens du BIT", utilisée jusqu'en septembre 2007. Depuis mars 2008, l'Insee diffuse les nouvelles séries de taux de chômage localisés par région et département métropolitain faisant suite aux changements intervenus sur les séries nationales.

Pour en savoir plus

Taux de chômage localisés par région, départements, zones d'emploi : Insee.fr > Régions > Centre > Présentation de la région > La région par thèmes > Travail-Emploi > Chômage

Taux de chômage localisés : Insee.fr > Définitions et Méthodes > Sources et Méthodes > Taux de chômage Localisés

Bibliographie :

Bilan économique et social de la région Centre, juin 2008.

Note trimestrielle de conjoncture de la région Centre, octobre 2009.

L'économie française, Comptes et dossiers, Édition 2009

Contact

INSEE Centre – 131, rue du faubourg Bannier - 45034 ORLÉANS cedex

Téléphone : 02.38.69.52.52 - Télécopie : 02.38.69.52.00

Directeur de la publication : Paul Ahmed Michaux

Rédactrice en chef : Danièle Quinquet

Contact presse : Renée Rabany – 02.38.69.53.65

© INSEE - 2009